

Les salariés de la ferme de Braquemont travaillent à la réduction des dépenses d'énergie, à l'amélioration de leurs conditions de travail et développent les énergies renouvelables.

LYCÉE AGRICOLE DE MIRECOURT DANS LES VOSGES

La rentabilité de la ferme passe par la maîtrise des dépenses d'énergie



J.-F. RIVIERE

Des brebis de race Romane à l'engraissement. La ferme possède un millier de têtes.

« **N**ous nous sommes lancés dans la maîtrise de nos dépenses d'énergie de façon à améliorer la rentabilité de notre ferme, en étant le plus indolore possible vis-à-vis de notre environnement tout en passant de trois à sept salariés rémunérés décemment»,

explique Franck Sangouard, le directeur de la ferme de Braquemont.

ACHATS DE SOURCES AZOTÉES EN LORRAINE

« En 1995, dans le cadre d'un plan de développement durable, nous avons vérifié si nos pratiques étaient ou non en adéquation avec le potentiel pédo-climatique de nos terres. Or, ce premier

chantier nous a révélé l'inadaptation de nos parcelles à la culture de maïs et de céréales. »

Rapidement, le directeur de la ferme et son équipe abandonnent donc la culture de maïs et céréales au profit de l'herbe. « Elle est économiquement et écologiquement très bien adaptée à nos terrains argileux, exposés au nord et souvent en

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Une centrale solaire intégrée au bâtiment

Depuis octobre 2008, la ferme de Braquemont dispose d'une centrale solaire. Les panneaux photovoltaïques de cette centrale sont installés sur la toiture d'un bâtiment accueillant un atelier de mécanique et quelques classes. Les panneaux couvrent 393 m² de toiture. « Nous avons profité de la construction de ce bâtiment bardé de bois et orienté plein sud pour investir dans le solaire photovoltaïque, souligne Franck. La région Lorraine a subventionné notre centrale à hauteur de 105 000 euros et nous avons réalisé un emprunt de 170 000 euros en plus de 5 000 euros d'auto-financement. » La société française

Franck Sangouard, directeur de la ferme de Braquemont, montre l'un des onduleurs de la centrale solaire. Ces onduleurs sont installés dans un local aménagé à côté de l'atelier de mécanique.



PhotoWatt Technologie a fourni les panneaux solaires et les onduleurs. Les onduleurs transforment le courant électrique continu produit par les panneaux en courant alternatif injecté dans le réseau. Les éléments de la centrale ont été installés par une entreprise alsacienne. EDF achète l'électricité produite 0,57 euro/kWh. Le contrat avec EDF court sur vingt ans.

J.-F. RIVIÈRE

pende. Avant ce passage à l'herbe, le rendement céréalier de nos terres cultivées plafonnait à 60 q/ha. En 1995, nous avons également commencé à mécaniser des tâches comme la distribution de concentrés, de foin. » Aujourd'hui, la ferme de Braquemont achète à un voisin les céréales consommées notamment par ses brebis.

Les ruminants de la ferme pâturent les prairies du voisin fournisseur de céréales avec lequel s'effectue un échange de paille contre du fumier.

« Au-delà des céréales, nous achetons de la luzerne déshydratée produite dans la Marne, du tourteau de colza d'Allemagne et de la drêche d'une brasserie locale,

précise le directeur. La drêche est destinée à l'alimentation de nos vaches laitières en remplacement du tourteau de soja. Elle constitue aujourd'hui le seul aliment azoté consommé par nos laitières en plus de l'herbe, du printemps à l'automne, et du foin, l'hiver. »

DES OVINS LE PLUS POSSIBLE À L'HERBE

Excepté le tourteau de colza, depuis son passage à l'herbe la ferme n'achète plus de matières premières produites hors de la région Lorraine. « Dans le cadre de notre problématique énergétique, nous privilégions l'achat d'aliments locaux et la vente dans des circuits courts de nos agneaux, veaux, porcs et volailles. ●●●



Le « tableau de bord » de la centrale solaire. Le 1^{er} chiffre indique la puissance en Watt générée à un instant T, le 2^e la production totale d'électricité depuis la mise en service de la centrale et le 3^e le CO₂ évité.

J.-F. RIVIÈRE

Le bâtiment dont la moitié de toiture, exposée plein sud, est couverte de modules photovoltaïques. Ce bâtiment abrite un atelier de mécanique.



J.-F. RIVIÈRE

Avec quinze agriculteurs, nous allons bientôt ouvrir un magasin de vente de nos produits, à la périphérie d'Epinal. Nous fertilisons nos prairies avec notre compost de fumier et du lisier, plantons des haies. Nous avons renoncé à renouveler notre matériel culture. De plus, nous avons abandonné l'usage de produits phytosanitaires. »

Le millier de brebis de la ferme est le plus possible dans des prairies. L'hiver, cinq cent pâturent dans les prés de voisins éleveurs de vaches laitières. « Nous stockons ainsi un minimum de foin. Quotidiennement, nos brebis en lactation ou fin de lactation reçoivent 30 % d'enrubannage et autant de luzerne, 40 % de foin, 800 g en deux fois d'un mélange fermier à 18 % de MAT avec des céréales, de la luzerne et du tourteau de colza, détaille Franck Sangouard. Nos bovins laitiers et allaitants sont au pâturage si possible du 20 mars au 11 novembre. »

UN BILAN ÉNERGÉTIQUE DE L'EXPLOITATION EST RÉALISÉ CHAQUE ANNÉE PAR L'ASSOCIATION SOLAGRO.

En 2000, un bilan énergétique de l'exploitation ou « Bilan Planète » a été réalisé avec l'association Solagro. « Nous avons mené ce bilan en tenant compte de l'évolution de nos pratiques agricoles. Depuis, nous l'avons renouvelé chaque année. Puis, en 2005, nous nous sommes lancés dans les énergies renouvelables en faisant d'abord installer un chauffe-eau solaire. Souvent, nous associons nos élèves en BTS ACSE et leurs professeurs à l'étude technico-économique de nos projets. Actuellement, ces élèves étudient les conséquences d'un passage en bio de notre ferme. » ■

Jean-François Rivière

BILAN FOURRAGER

En tonnes	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Excédent année précédente	70	100	120		160	300	243	150
Ensilage herbe	120	130	132	175	180	230	270	180
Ensilage maïs	80	94	65	135	136			
Foin	235	272	80	348	254	211	258	150
Regain	60	40		60	80	55	168	155
Stocks paille					50	30	0	10
Paille	233	275	320	322	270	234	200	250
Total fourrage produit	495	536	277	718	650	496	696	485
Total fourrage dispo	565	636		718	810	796	939	635
Consommation	465	516		528	510	553	739	
Total fourrage + paille	798	911	717	1040	1130	1060	1139	
UGB totaux	283	276	267	266,5	274	300	308	313



J.-F. RIVIERE

L'atelier de production de l'aliment destiné aux ovins, bovins entre autres. La ferme est ainsi autonome en farine et en céréales aplaties.



J.-F. RIVIERE

Une haie brise-vent est plantée à l'arrière de la bergerie et une autre en bordure de prairie. Les salariés de la ferme plantent environ un kilomètre de haies par an.



J.-F. RIVIERE

Les plaquettes forestières proviennent de la taille et du broyage de haies, d'arbres poussant au bord des rivières et de bordures de forêts.

PLAQUETTES FORESTIÈRES

Un projet de chaufferie collective



En 2008, 600 tonnes de plaquettes ont été produites à 42 euros par tonne et vendues 45-50 euros la tonne.

Grâce à Renaud Colle, son chargé d'études, et l'appui de la région Lorraine, la ferme de Braquemont a étudié la possibilité de valoriser la biomasse de haies, des bordures de rivières et forestières, des bosquets. « Nous avons effectué cette étude à l'échelle des douze communes de notre Communauté de Communes du Pays de Mirecourt », précise Franck. Depuis nous exploitons les bois à porté de nos tracteurs. » Ces bois sont broyés par l'entreprise Caslot, récoltés avec les bennes d'ensilage de la ferme et stockés en silo avant d'être vendus à notamment une chaufferie d'Épinal. En 2008, 600 tonnes de plaquettes ont ainsi été produites pour un coût de 42 euros par tonne et vendues 45-50 euros la tonne. Récemment, Franck Sangouard et le lycée agricole de Mirecourt ont convaincu la région Lorraine, le conseil municipal et l'OPAC de Mirecourt de monter une chaufferie collective de 7,5 MégaWatt. Cette chaufferie devrait brûler 3 000 tonnes de plaquettes par an dont 1 000 tonnes seront fournies par la ferme du lycée.

J.-F. RIVIERE

CHIFFRES CLÉS

- 320 ha de SAU - 100 % herbe, dont une estive de 120 ha dans les Hautes-Vosges, 20 ha de prairies temporaires et 10 de luzerne.
- 60 Prim'Holstein et Brune des Alpes, 30 Salers
- 1 000 brebis Romane croisées avec 20 béliers Charollais, Vendéens et Berrichons du Cher. Agnelages sur trois périodes : septembre-octobre, janvier-février et avril.
- Naissance d'environ 1 500 agneaux/an. Vente de 50 agneaux/an en caissettes livrées à domicile. Les autres sont vendus en vif à un boucher local et à la coopérative Alotis.
- Environ 300 brebis/an conservées pour le renouvellement. Les réformes vendues à des acheteurs de religion musulmane.
- 300 porcs et 1 200 poulets, pintades, élevés en plein-air.
- CA 2008 : 560 000 € dont 100 000 € dégagés par l'atelier ovin, primes comprises.



ECOTRAP



LE TUEUR DE MOUCHES!

100% efficace — 100 % garanti
L'appareil qui changera votre vie

La puissance de son super appât "ECOBAIT" attire irrésistiblement
TOUTES LES VARIÉTÉS DE MOUCHES dans un rayon de 100 m.

NATUREL
100% ECOLOGIQUE
(épargne les abeilles)

ESTHÉTIQUE
ULTRA-PROPRE

DEFINITIF
(résiste aux intempéries)

UTILISABLE
(d'année en année)

"ECOTRAP"
L'attrape-mouches qui répond à toutes vos exigences.

Vu à la télé...

Le combiné tueur de mouches complet
1 ECOTRAP + 1 appât ECOBAIT

58€

PORT
✓
COMPRIS

Pour l'achat de 2 combinés :
1 appât ECOBAIT gratuit!

Il n'y a plus rien à dire,
Si ce n'est que demain vous pourrez, vous aussi avec «ECOTRAP», voir s'entasser les milliers de mouches qui auraient dû envahir votre environnement.

NOUVEAU
Regardez cette photo !



UN VRAI RÊVE : Pour vos loisirs, votre vie au grand air (piscines, camping, pêche à la ligne, jardins, salons extérieurs...)

UNE RÉVOLUTION : Pour le monde agricole (élevage, pâturage, étables, écuries) haras, chenils...

UNE NÉCESSITÉ : Pour l'industrie et le commerce alimentaire (marchés en plein air, poissonneries, salaisons, fromageries, abattoirs, conserveries...) et pour l'environnement (décharges, voiries...)

8 ANNÉES DE RECHERCHES auront été nécessaires aux chercheurs d'Afrique australe pour lutter contre le fléau que représentaient les différentes variétés de mouches pour le bétail des éleveurs.

- Les résultats ont dépassé les espérances surtout avec un produit 100 % écologique, sans saletés et aussi économique. 1 seul appât "ECOBAIT" suffit pour attirer et faire mourir les mouches, dans un rayon de 100 m et cela, pendant 4 semaines.
- L'attrape-mouches "ECOTRAP" est opérationnel dès sa mise en place grâce à la nouvelle conception de son appât "ECOBAIT" au pouvoir d'attraction plus violent. Dès les premières minutes, les mouches se précipitent et s'engouffrent à jamais.
- Installé à 20 m de votre maison, vous verrez aussi les mouches de l'intérieur s'y précipiter pour y mourir ou à 10 m des écuries, des étables.
- Après 4 semaines, si c'est toujours la saison des mouches, renouveler l'opération avec un sachet neuf d'appât "ECOBAIT" pour revivre, à nouveau, près d'1 mois de bien-être, même par temps d'orage.
- Le combiné "ECOTRAP" + appât "ECOBAIT" est le TUEUR DE MOUCHES le plus radical que nous vous offrons d'essayer sans aucun risque (satisfait ou remboursé) en vous exceptionnelles de cette annonce.

ECOTRAP rigide et solide
se suspend simplement à un piquet, une branche ou se pose au sol...



Trou d'entrée pour les mouches

Mouches mortes

Discret (21 cm h - 380 g) - Facile à nettoyer

PROFITEZ TRES VITE
de cette offre en commandant avec le bon ci-dessous 1 ou plusieurs combinés "ECOTRAP" + appât "ECOBAIT" et les recharges d'appâts supplémentaires. Chaque recharge, c'est 4 semaines de tranquillité gagnée.

ECOTRAP - VIALIS
415 rue de Paris - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 67 11 78
Fax : 03 22 44 99 20
e-mail : ecotrap@vialisdirect.com

SATISFAIT OU REMBOURSÉ **BON DE COMMANDE SANS RISQUE**

à renvoyer à **ECOTRAP - VIALIS**
415 rue de Paris - 80000 AMIENS

Je commande : ☐ Appareil "ECOTRAP" : 58 € x = €
☐ Appât "ECOBAIT" : 9 € x = €
☐ Ma commande traitée en priorité + colissimo : + 2,5 € = €
☒ **FRAIS DE PORT INCLUS**

TOTAL : = €

Je règle à l'ordre d'ECOTRAP, par : ☐ Chèque bancaire ou C.C.P. ☐ Mandat-lettre

☐  : expire fin : signature :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

GARANTIE : Si je ne suis pas entièrement satisfait, il me suffira de vous renvoyer la marchandise même après essai, dans les 21 jours, pour être remboursé par retour.

RCS PARIS B 389375635 PA 06-07/09